

DÉPARTEMENT : SAVOIE
ARRONDISSEMENT : ST JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE : ALBIEZ LE JEUNE

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 06 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le six du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel REYNAUD, Maire.

PRESENTS : MM REYNAUD Jean-Michel, PERNET Florian, SALLIÈRE Robert, OLIVIERI Jérôme, GORRÉ Alfred.

EXCUSÉS : M. DUSSUD Alain (procuration à M. PERNET Florian).

ABSENT : WAX Nicolas.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. GORRE Alfred.

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18 heures.

M. le Maire présente le compte rendu des réunions du conseil municipal des 26/01/2018 et 16 mars 2018.

Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre, 0 abstention.

ORDRE DU JOUR

1. Convention subvention structure multi-accueil enfance et jeunesse d'Albiez-Montrond
2. Fournitures de repas structure multi-accueil enfance et bénéficiaires ADMR – appel d'offres.
3. Motion de soutien au pastoralisme
4. Mise aux normes de la porte d'entrée de la mairie
5. Motion contre la fermeture des guichets des gares de St Michel de Maurienne et de St Avre la Chambre.
6. Comptes administratifs 2017
7. Comptes de gestion 2017
8. Affectation du résultat
9. Taux d'imposition
10. Budgets primitifs 2017
11. Questions diverses

CONVENTION SUBVENTION STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ENFANCE ET JEUNESSE D'ALBIEZ-MONTROND

Monsieur le Maire présente aux conseillers le projet de convention liant les communes d'Albiez-le-Jeune et celle d'Albiez-Montrond concernant la participation de la commune aux frais de fonctionnement de la structure multi accueil enfance et jeunesse d'Albiez-Montrond.

A l'unanimité, les conseillers considèrent que la rédaction du texte relatif au mode de calcul de la participation de la commune est imprécis et demande à être explicité. Ils chargent M. Alfred GORRE de demander à la conseillère municipale d'Albiez-Montrond d'apporter des modifications à ce texte.

FOURNITURES DE REPAS STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ENFANCE ET BENEFICIAIRES ADMR – APPEL D'OFFRES.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de déléguer à la commune d'Albiez-Montrond le lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de repas en liaison froide pour le service de portage de repas en structure multi-accueil enfance et jeunesse et les bénéficiaires de l'ADMR secteur du Haut Arvan. Il précise que cet appel d'offres en procédure adaptée, marché à bons de commande concerne les communes d'Albiez-Montrond, Albiez-le-Jeune, Saint-Jean d'Arves et Saint-Sorlin d'Arves.

M. Alfred GORRE qui participe à la commission intercommunale expose qu'il s'agit d'une première démarche qui va permettre de savoir si un prestataire peut présenter une proposition et dans quelles conditions et que si ces conditions ne conviennent pas, il sera toujours possible de ne pas donner suite.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE de déléguer à la commune d'Albiez-Montrond le lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de repas en liaison froide pour le service de portage de repas en structure multi-accueil enfance et jeunesse et les bénéficiaires de l'ADMR secteur du Haut Arvan, par 6 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre et 1 abstention (M. Jérôme OLIVIERI).

MOTION CONTRE LA FERMETURE DES GUICHETS DES GARES DE ST MICHEL DE MAURIENNE ET DE ST AVRE LA CHAMBRE.

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de fermeture prochaine des gares de Saint Michel – Valloire et de Saint-Avre la Chambre à compter de l'automne 2018. La Direction de la SNCF estime que le seuil de rentabilité n'est plus atteint. Les locaux ne seraient accessibles que sur la période hivernale (15 décembre - 15 avril) et ce, uniquement les samedis et dimanches. Concernant la billetterie, un distributeur extérieur est prévu mais ne permettra la délivrance de billets que pour les TER. En revanche, le cadencement et la desserte ne sont pas remis en cause dans l'immédiat.

Considérant les difficultés que va engendrer la fermeture de ces gares pour l'ensemble des habitants des communes desservies par et pour la vallée de la Maurienne ;

Considérant la diminution de la qualité de service apportée par ce projet qui ne tient pas compte des bénéficiaires tels que les scolaires (présence d'un lycée professionnel accueillant des élèves hors commune, voire hors département et d'un ESAT), personnes handicapées, personnes âgées..., ni des conditions climatiques propres à une collectivité de montagne ;

Considérant que la présence d'un employé est sans commune mesure, un service précieux pour les usagers et ne peut être comparée à la présence d'un simple distributeur de billets ; que son rôle en matière d'information, de prévention et d'assistance est un élément essentiel attendu ;

Considérant que l'absence de personnel risque d'entraîner un problème de sécurité ;

Considérant que le développement touristique ne concerne pas seulement la période hivernale mais aussi estivale et en intersaison ;

M. le Maire se retire pour le vote des comptes administratifs et confie la présidence de la séance à M. Robert SALLIERE.

Le compte administratif communal ainsi que le compte administratif eau et assainissement 2017 sont soumis au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2017 par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre et 0 abstention.

COMPTES DE GESTION 2017

Après avoir constaté la concordance des comptes administratifs et des comptes de gestion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les Comptes de Gestion du Budget Général et du Budget de l'Assainissement de l'exercice 2017.

Par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre, 0 abstention.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que sur le budget principal, le résultat 2017 (248695,31€) sera affecté comme suit sur le budget 2018 : 140140,40€ en excédent de fonctionnement reporté (002) et 108554,91€ en 1068 en section d'investissement pour couvrir le déficit reporté d'investissement 2017.

Par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre, 0 abstention.

TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire rappelle les différents taux d'imposition :

- Taxe d'habitation :	16,69 %
- Foncier bâti :	14,91 %
- Foncier non bâti :	137,70 %
- Contribution foncière des entreprises :	14,88 %

M. le Maire propose de ne pas modifier ces taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir ces taux :

- Taxe d'habitation :	16,69 %
- Foncier bâti :	14,91 %
- Foncier non bâti :	137,70 %
- Contribution foncière des entreprises :	14,88 %

par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre, 0 abstention.

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le budget principal a été préparé par la commission finances (AD, AG, JMR, FP) le vendredi 30 mars 2018.

Les budgets primitifs 2018 sont présentés au niveau des articles mais sont votés par chapitres.

BUDGET COMMUNAL PAR CHAPITRES

Considérant que la SNCF a un rôle primordial en matière d'aménagement du territoire, que lors de son intervention **LE 20 FEVRIER DERNIER SUR FRANCE INFO, LE PRESIDENT DE LA SNCF GUILLAUME PEPY A DECLARE « LA SNCF EST PUBLIQUE ET elle le restera, la SNCF est un grand service public et elle le restera, la SNCF est au service de l'aménagement du territoire et elle le restera »** ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **S'OPPOSE** au projet de fermeture des gares de Saint-Avre-la-Chambre et Saint Michel de Maurienne, tel qu'il a été présenté
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de la SNCF de revenir sur ce projet
- **DEMANDE** à chaque élu local ou national d'intervenir face à cette mesure
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ouverture de la gare.

par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre et 0 abstention.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGET COMMUNAL		
Section d'exploitation	Recettes	294406,09 €
	Dépenses	200399,29 €
	Excédent 2017	94006,80 €
	Excédent 2016	154688,51 €
	Résultat 2017	248695,31 €
Section d'investissement	Recettes	66047,63 €
	Dépenses	129051,29 €
	Déficit 2017	-63003,66 €
	Déficit 2016	-45551,25 €
	Résultat 2017	-108554,91 €
Solde 2017		140140,40€

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT		
Section d'exploitation	Recettes	3328,84 €
	Dépenses	1437,89 €
	Excédent 2017	1890,95 €
	Déficit 2016	-33377,84 €
	Résultat 2017	-31486,89 €
Section d'investissement	Recettes	0,00 €
	Dépenses	0,00 €
	Excédent 2017	0,00 €
	Excédent 2016	18495,87 €
	Résultat 2017	18495,87 €
Solde 2016		-12991,02 €

M. Pernet précise quelques éléments sur le compte administratif du budget communal 2017 :

- la participation au fonctionnement de la garderie et de l'école n'ont pas pu être versés en 2016 et 2017 (non mandaté par Albiez-Montrond) – cette dépense est néanmoins provisionnée et augmentée chaque année; cela fait gonfler artificiellement le résultat de fonctionnement 2017 ;

- la subvention du Département pour les travaux de la salle communale (60002€) a été versée en recette de fonctionnement et non en investissement – cela augment également le résultat de fonctionnement 2017 et pénalise le résultat d'investissement 2017.

Dépenses de fonctionnement		
Comptes	Libellé	Prévi. 2018
011	Charges à caractère général	81200,00
012	Charges de personnel	57720,00
65	Autres charges de gestion courante	120009,89
66	Charges financières	5000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
014	Atténuations de produits	8789,00
	Total des dépenses réelles de fonctio	272718,89
042	Opérations d'ordre entre sections	4188,57
043	Opérations d'ordres à l'intérieur de la secti	0,00
023	Virement à la section d'investissement	68929,94
	Total des dépenses d'ordres de foncti	73118,51
001	Déficit reporté des années antérieures	0,00
	Dépenses de fonctionnement	345837,4
Dépenses d'investissement		
Comptes	Libellé	Prévi. 2018
16	Emprunts et dettes assimilées	20750,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'investissements versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	5543,38
23	Immobilisations en cours	137751,22
(10223)	Autres	0,00
020	Dépenses imprévues investissement	0
	Total des dépenses réelles d'investiss	164044,6
040	Opérations d'ordres entre sections	0,00
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la secti	0,00
	Total des dépenses d'ordres d'investis	0
001	Déficit reporté des années antérieures	108554,91
	Dépenses d'investissement	272599,51

Recettes de fonctionnement		
Comptes	Libellé	Prévi. 2018
70	Produits des services	0,00
73	Impôts et taxes	127517,00
74	Dotations et subventions	62680,00
75	Autres produits de gestion courante	15500,00
77	Recettes exceptionnelles	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles de fonctio	205697
042	Opérations d'ordres entre sections	0,00
043	Opérations d'ordres à l'intérieur de la sec	0,00
	Total des recettes d'ordres de foncti	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	140140,40
	Recettes de fonctionnement	345837,4
Recettes d'investissement		
Comptes	Libellé	Prévi. 2018
10	Dotations et réserves	6800,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	108554,91
13	Subventions d'équipement reçues	84126,09
16	Emprunts et dettes	0,00
	Total des recettes réelles d'investiss	199481
040	Opérations d'ordres entre sections	4188,57
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la sec	0,00
021	Virement de la section de fonctionnemer	68929,94
	Total des recettes d'ordres d'investis	73118,51
002	Excédent d'investissement reporté	0,00
	Recettes d'investissement	272599,51

En fonctionnement, les crédits de fonctionnement de l'école et de la garderie viennent fortement grever le budget 2018. La subvention d'équilibre destinée au budget assainissement (34 486,89 €), indispensable pour supprimer le déficit reporté chaque année en fonctionnement sur le budget assainissement, pénalise également fortement le budget fonctionnement 2018. Parallèlement, la baisse des charges de personnel prévue en 2018 permet de redonner une certaine marge de manœuvre à la commune.

En investissement, le conseil municipal souhaite poursuivre les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie en prévoyant la rénovation de l'ancienne salle de classe cette année (98 880 € TTC). Deux enveloppes sont également prévues : l'une pour aménager la salle Fontanel (15 000 €), l'autre pour redynamiser la zone de loisirs des Léchères (10 000 €).

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT		Exercice 2018
DÉPENSES		Proposition
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	31486,89
Total 011	Charges à caractère général	6500
Total 02	Déficit antérieur reporté fonct	0
Total 022	Dépenses imprévues	0
Total 042	Opérations d'ordre entre section	0
Total 023	Virement à la section d'investis	0
TOTAL DÉPENSES		37986,89
RECETTES		Proposition
Total 002	Excédent antérieur reporté fonction.	0
70611		1500
706121		2000
Total 70	Produits des services	3500
Total 74	Subventions d'exploitation	34486,89
Total 75	Autres produits gestion courante	0
TOTAL RECETTES		37986,89

INVESTISSEMENT		Exercice 2018
DÉPENSES		Proposition
Total 001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0
Total 23	Immobilisations en cours	18495,87
TOTAL DÉPENSES		18495,87
INVESTISSEMENT		Exercice 2017
RECETTES		Proposition
Total 01	Solde d'exécution d'inv. reporté	18495,87
Total 021	Virement de la section de fonct.	0
Total 040	Opération d'ordre entre section	0
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	0
TOTAL RECETTES		18495,87

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces deux budgets par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre et 0 abstention.

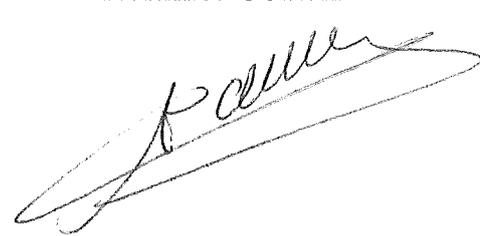
Par 7 voix pour (dont 1 procuration), 0 contre, 0 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance est levée à 22 h 15

Le Secrétaire de séance,
M. Alfred GORRE



Le Maire,
Jean-Michel REYNAUD

